



BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2015 N°31

EURL
Boucherie
Charcuterie
MOULIN

Viande de Pays

Spécialités
 Saucissons secs
 Pâtés - Conserves
 Jambons crus...

MAISON DE CONSERVES

Route d'Alès
 04 75 93 33 93

Fabrication Artisanale

www.charcuteriemoulin.com

Le Petit Ardéchois
Fabrication Artisanale à l'Ancienne
 Vente et dégustation gratuites
Nougat à l'Ancienne

Coiffardes-Champs - route d'Alès - 07200 Saint-Etienne-de-Fontbellon
 Tél. 04 75 89 11 79 - Fax : 04 75 93 73 85 - lapetitardchois@orange.fr

BREYSSE Laurent eurl

AUTOMATISMES DE PORTAILS
 Fosse et démarrage

PORTES DE GARAGE

FERRONNERIE
 Portails, rampes, Portail alu
 Bureaux de défense
www.faac.fr

FAAC Automatismes de portail

Quartier Les Jullets
 50 chemin des Arceaux
 07200 St Etienne de Fontbellon
 laurent.breyse@orange.fr
 04.75.93.81.67

BOULANGERIE PATISSERIE
 S.A.R.L JLS ROUMANET

La Chapelette - St-Etienne-de-Fontbellon
 Tél. 04.75.35.16.04

Maçonnerie Générale
EURL PIRES ANTONIO

195, Chemin des Nuelles
 07200 ST ETIENNE DE FONTBELLON

Tél : 04 75 35 54 83 - Fax 04 69 22 40 15
 Port : 06 83 33 69 93

BAR LE MASTROQUET

PMU

OUVERT tous les jours
 sauf le mardi

AMIGO : PARIONS 8PORT

St-Etienne-de-Fontbellon - Tél. 04 75 35 16 51

CEIDEA

DÉPANNAGE - VENTE
 ÉLECTROMÉNAGER
 PIÈCES DÉTACHÉES - ACCESSOIRES

DU MARDI AU VENDREDI DE 14H00 À 18H00
 SAMEDI DE 9H00 À 12H00

Quartier Les Champs 07200 ST ETIENNE DE FONTBELLON
www.ceidea.fr 04 75 37 19 02

TOGNETTY DISTRIBUTION

PROFILÉS - ÉQUIPEMENTS INT. ET EXT.
 PAVILIONS PLATYFORMS - PAVILIONS
 PAVILIONS, BÂTIMENTS ET FACILITES DE BUREAU
 PAVILIONS INDUSTRIELS

AVENUE DE BELLANDE / 07200 AUBENAS
 Téléphone 04 75 35 51 50 - Fax 04 75 93 82 04
asso.td@orange.fr

L'Art des choix en Granulats

S.A A. D. C. E. G.

• CARRIÈRE • TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS •
 • DEMOLITIONS • TRANSPORTS • Goudronnage

515, rue des Tavelles
 Tél. Aubenas 04 75 84 39 82

07170 LAVILLEDIEU
 Portable 09 66 02 30 04
 Fax 04 75 84 38 48

Provenc'Halles
 Fruits & Légumes

du lundi au mercredi de 8h30 à 12h30 - 14h à 19h30
 du jeudi au samedi NON STOP de 8h30 à 19h30

07200 SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON

SOMMAIRE

La Commune

Conseil Municipal	p4
Conseil Municipal	p5
Travaux École des Champs	p6
Travaux	p7
Manifestations	p8
Manifestations	p9
Manifestations	p10
PLU	p11
Les écoles	p12
Les écoles	p13
La crèche	p13
Organigramme	p14
Organigramme	p15

Les Associations

Fraternité Chrétienne	p17
Le Goût d'apprendre	p17
ADMR	p18
Ceil de Terre	p18
Maison pour tous	p19
Handball	p19
Amicale Laïque	p20
ASSCOP	p20
AKA	p21
Lou Calinou	p21
ACCA	p21
Rétro Passion	p22
Bricol Cox	p22
SEF Shotokan	p23
Team 07	p23
La Fontbelle	p24
Info - État Civil	p25
Info Syndicats	p26

Directrice de Publication : Christine OZIL
 Rédaction : Commission Info / Communication / Internet
 Maquette - Impression :



Saint-Etienne

de-Fontbelle

Remerciements

Le Conseil Municipal remercie toutes les personnes qui ont collaboré à la réalisation de ce bulletin.

MOT DU MAIRE



Chers habitants de SAINT-ETIENNE DE FONTBELLON

On ne peut commencer cette année sans évoquer le terrible drame qui a frappé la France le mercredi 7 janvier.

C'est dans ces circonstances, que nous avons reporté la cérémonie des vœux au jeudi 15 janvier. Soirée qui a débuté par une minute de silence en mémoire des victimes et pour que les valeurs de Liberté Égalité Fraternité, emblème de notre République, soient pour toujours préservées.

En cette première année de mandat, c'est tout d'abord la nouvelle équipe municipale (23 au total), mes adjoints, conseillers délégués et tous mes collègues élus qui se sont mis au travail pour engager et mener à bien nos projets, que je veux remercier, chacune et chacun pour sa participation, son soutien, son investissement et sa disponibilité.

Je remercie aussi tous les employés de la commune qui, chaque jour et dans tous les services, effectuent un travail de qualité, dans le but de satisfaire au mieux les habitants.

Je tiens à apporter tous mes encouragements aux directrices et tous les membres du corps enseignant des écoles de notre commune, pour leur dévouement, leur patience auprès des enfants. J'y associe bien sûr la directrice de la crèche et tout son personnel.

Un mot sur les nouveaux rythmes scolaires qui nous ont été imposés et là je veux souligner tout le travail de Nicole CHALABREYSSE et Bernadette PERRIER ainsi que tous les membres de la commission des écoles qui ont pris en main l'organisation de cette nouvelle charge.

Souligner aussi l'action de Dominique RECCHIA, élu Vice Président à la Communauté de Communes du Vinobre qui a la lourde responsabilité de la petite enfance : les crèches, le Relais d'Assistantes Maternelles et le projet de centre aéré.

Une nouvelle fois je veux féliciter et encourager tous les bénévoles qui font de leur association un lieu de vie et d'échanges entre toutes les générations et couches sociales de notre commune. Ils participent pleinement à la vie et à l'animation de notre commune tout au long de l'année. Je veux vous rappeler que nous restons à vos côtés pour vous apporter notre concours chaque fois qu'il est nécessaire. Vous le savez, les différents locaux, les salles de la commune, les installations sportives, les aires de jeux et tous les équipements font partie des outils que nous mettons à votre disposition. Bientôt une nouvelle aire de jeux au Bosquet verra le jour.

En pages de couverture on découvre l'aspect de l'école des Champs après les travaux de rénovation achevés pour la rentrée de septembre 2014. Comme prévu, maintenant, c'est le projet d'agrandissement qui va être mis sur les rails, un projet ambitieux qui devrait permettre à terme, de répondre aux besoins de notre commune sans doute pour les 20 prochaines années.

Dans le cadre de la compétence voirie de la Communauté de Communes, l'amélioration des différentes voiries va se poursuivre, mais un chantier sera prioritaire : l'élargissement de la route entre la maison médicale et l'échangeur de la déchetterie, avec un espace sécurisé réservé aux piétons. Cette route déjà très circulée est appelée à devenir l'accès central et principal de notre commune, les poids lourds de livraison et de nombreux véhicules l'empruntant déjà.

Bonne lecture de ce nouveau bulletin qui je l'espère vous apportera des compléments d'information sur les événements et la vie de notre belle commune.

Avec tout le Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2015 pleine de projets et de réalisations, pour vous-mêmes, vos proches, vos familles et vos entreprises, en ayant une pensée particulière pour nos concitoyens en maison de retraite ou atteints par la maladie.

Le Maire
 Paul ABEILLON

COMPTE RENDU RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

DIA :

Le Conseil Municipal n'applique pas son droit de préemption sur les 3 Dossiers présentés.

FONDS DE CONCOURS CDC VINOBRE - VOIRIE:

Le CM approuve le versement à la CDC du Vinobre d'un fonds de concours de 80.000 € (prévu au budget) pour le financement des travaux de voirie 2014.

L'enveloppe 2014 allouée par la communauté de communes étant de 88.000 €, cela portera le montant total du financement (enveloppe + fonds de concours) à 168.000 €

DEMANDES DE SUBVENTIONS ASSOCIATIONS :

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 400 € à l'ASPTT pour le déplacement à LAVAL (championnats de France). Pour les autres dossiers, la commission « associations » les étudiera pour avis avant décision du Conseil.

INDEMNITÉ DU RECEVEUR :

Le CM approuve l'indemnité de conseil et de budget allouée au Trésorier (délibération à prendre après le renouvellement du Conseil Municipal).

CONVENTION ACALJ (Association Culture Loisirs Jeux, centre de loisirs):

Le CM approuve le renouvellement de la convention pour l'année 2014 : participation de la commune à hauteur de 7,50 € par jour et par enfant domicilié sur la commune. (participation inchangée par rapport à 2013).

RYTHMES SCOLAIRES :

Le CM approuve le projet de convention avec la Fédération des Œuvres Laïques (partenariat pour la mise en place de la nouvelle semaine scolaire) pour un montant de 1.750 € et donne pouvoir au Maire pour la signer.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS :

Sur proposition de Monsieur le Maire, le CM approuve la liste de 32 contribuables (16 titulaires et 16 suppléants) pour composer la commission communale des impôts. (8 titulaires et 8 suppléants seront retenus par la Direction Générale des Finances Publiques parmi cette liste)

CESSIONS DE TERRAINS DE VOIRIE :

Le CM approuve les cessions de terrains à la commune en vue de l'élargissement de chemins comme suit :

Dossier M. et M^{me} ULU : 20 m² à céder à la commune au prix de 20 € le m²

Dossier chemin « les Blachettes »: Cessions à la commune à 20 € le m² pour 741 m² (14.820 €) par divers propriétaires.

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 :

Le CM approuve la décision modificative n°1 (Écriture budgétaire à compléter pour la cession de la déchetterie : prévision de 55.000 € au compte 024 en recettes et à l'article 276358 en dépenses).

TOUT'ENBUS :

Le CM renouvelle la demande d'adhésion de la commune au syndicat de transports urbains. Cette adhésion permettra aux habitants de profiter du service tout'enbus et de la location des vélos électriques ; elle impactera également le ramassage scolaire et le budget de la Commune.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES :

Le CM élit les délégués (7 titulaires et 4 suppléants) à l'unanimité comme suit : ABEILLON Paul - MARTIN Marie-France - CORTIAL Patrick - CHALABREYSSE Nicole - MATHON Sébastien - OZIL Christine - ROUX Philippe, Titulaires. Et LACA Karine - JABRY Alain - LIOUTIER Pascale - TODESCHINI-DEIBER Jean-François, Suppléants.

COMPTE RENDU RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AOÛT 2014

DIA :

Le Conseil Municipal n'applique pas son droit de préemption sur les 3 Dossiers présentés.

RÉGULARISATION DES SUBVENTIONS NON VERSÉES EN 2013 :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les subventions aux associations sont votées chaque année au moment du vote du budget ; elles sont versées après réception de tous les justificatifs requis (bilan, compte rendu de l'assemblée générale, RIB, etc...).

En 2013, 3 associations ont déposé ces pièces trop tard et les subventions n'ont pu être versées. Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide de verser les subventions suivantes pour régularisation de l'exercice 2013 :

Lou Calinou : 200 €

Comité d'animations : 650 €

Gymnastique féminine : 200 €

RÈGLEMENT DES TEMPS D'ANIMATION PÉRISCOLAIRES :

Monsieur le Maire présente le projet de règlement des temps d'animation périscolaires établi en collaboration avec la commission des affaires scolaires et la Fédération des Œuvres Laïques dans le cadre de la convention approuvée lors de la séance du Conseil Municipal du 20 juin 2014. Ce règlement est précédé d'un préambule et précise les conditions d'organisation des activités de 15 h 45 à 16 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve le règlement annexé à la présente délibération,

EMPLACEMENT RÉSERVÉ N°3 - CIMETIÈRE:

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été sollicité par le propriétaire des parcelles situées sur l'emplacement réservé n°3 (cimetière).

Après évaluation par le service des domaines (19.320 € pour 1932 m²) et plusieurs entretiens avec le Propriétaire, la somme de 23.000 € pourrait être retenue. Après délibération, le Conseil Municipal approuve l'acquisition des parcelles concernées (D 1942 et D 1944) d'une contenance de 19 ares 32 au prix de 23.000 €,

MODIFICATION DES STATUTS CDC VINOBRE :

Monsieur Paul ABEILLON donne lecture de la délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes (CDC) du Vinobre en date du 10 juin 2014 (reçue en Mairie le 27 juin 2014) décidant la modification statutaire en vue d'étendre les compétences de la CDC à la prise en charge d'une partie de la compétence SPANC pour les communes de Ailhon, Fons, Lanas, Lentillères et Mercuer. Compétence consistant en la réalisation des diagnostics des installations existantes et des installations à créer et à réhabiliter. Les statuts sont modifiés en ajoutant au point 2.4 Assainissement Non Collectif la mention « animation et coordination d'opérations collectives de réhabilitation des Assainissements Non Collectifs ». Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette modification.

MODIFICATION DES STATUTS SDE 07

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du courrier du Président du SDE 07 du 16 juillet 2014 rappelant que le domaine de l'énergie connaît de nombreuses évolutions et que les statuts doivent être adaptés en permanence, en particulier pour pouvoir répondre aux attentes de nos collectivités ou groupements auprès du syndicat. Après exposé de toutes les modifications proposées, le Conseil Municipal, y donne un avis favorable.

PROGRAMME ÉCLAIRAGE PUBLIC 2014 :

Monsieur le Maire présente le programme d'éclairage public 2014 établi en collaboration avec la commission « bâtiments – Éclairage public – matériel » et qui comporterait cette année le remplacement de 39 lanternes par des luminaires sodium, plus économiques. Le montant total de ce programme est estimé à 11.115 € HT. Après délibération, le Conseil Municipal approuve le programme tel qu'il est présenté et demande une subvention au taux de 50 % auprès du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche.

TARIFS AFFICHAGE DANS LES ABRIBUS :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été sollicité pour la pose de panneaux publicitaires sur les faces des abribus appartenant à la commune.

Il propose de fixer un tarif annuel pour la location d'un emplacement de 2 m² et le Conseil Municipal décide de fixer ce tarif à 500€.

MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'AMF :

Après lecture par Monsieur le Maire de la motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Etienne de Fontbellon, à l'unanimité de ses membres présents, prend une délibération de soutien concernant les demandes de l'AMF, à savoir :

- Réexamen du plan de réduction des dotations de l'État
- Arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures nominatives, sources d'inflations de la dépense
- Réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2014

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL :

Suite à la démission de M. Claude PONS, conseiller municipal, Vu le Code Électoral, le code Général des Collectivités Locales et le Code des marchés publics,

Le Conseil Municipal :

- Prend acte de la démission de Monsieur Claude PONS, de son siège de Conseiller Municipal et Conseiller Communautaire,
- Prend acte de l'installation de Madame Magali MERCIER en qualité de Conseillère Municipale,
- Prend acte de l'installation de Monsieur Jean-François TODESCHINI-DEIBER en qualité de Conseiller Communautaire,
- Prend acte de l'installation de Monsieur Jean-François TODESCHINI-DEIBER au sein de la commission d'appel d'offres en tant que titulaire,
- Prend acte de l'installation de Madame Karine LACA au sein de la commission d'appel d'offres en tant que suppléante.

DIA :

Le Conseil Municipal n'applique pas son droit de préemption sur les 3 Dossiers présentés.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME :

Considérant la nécessité de mise en conformité avec la loi ENE (Engagement National pour l'Environnement) au 1er

janvier 2017 et avec la loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), considérant l'intérêt important pour une bonne gestion du développement communal et du développement durable, notamment au regard des objectifs poursuivis, le Conseil Municipal décide de prescrire la révision du PLU et fixe les modalités de concertation. La délibération est affichée en Mairie, sur les panneaux d'affichage communaux et mise en ligne sur le site internet de la commune. Un registre est également mis à disposition des habitants au secrétariat de mairie pour y consigner leurs observations ou demandes. Une adresse mail est spécialement mise en place pour ceux qui ne peuvent se déplacer :

revisionplu.mairiestef@orange.fr

PERSONNEL COMMUNAL :

Mise à disposition personnel communal SIAE : le CM approuve le renouvellement de la convention au 1^{er} juillet 2014, pour 3 ans et renouvelable ensuite chaque année par tacite reconduction sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties 2 mois avant la date d'échéance. Cette convention porte sur une mise à disposition des 5 agents du service technique à hauteur maximale de 200 h par agent (relevés de compteurs d'eau, réparations de fuites ou interventions sur les réseaux et astreintes).

OPÉRATION FAÇADES :

Le CM approuve le renouvellement de l'opération « FAÇADES » pour une durée de 6 ans (mandat électoral). 5 subventions pourront être accordées annuellement, subventions correspondant à 30 % du coût TTC, plafonnées à 1.500 € par façade. La commission urbanisme est déléguée pour traiter les dossiers et valider les subventions.

CHEMIN DE LA RIBEYRASSE :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'aménagement, l'élargissement et la sécurisation du chemin de la Ribeyrasse devient urgent; en effet, cette route devient l'accès principal de la commune : elle est utilisée par de nombreux usagers du territoire et les poids lourds de livraison de l'ensemble des commerces, entreprises et services. Ce projet, de compétence Communauté de Communes du Vinobre, pourrait être financé par emprunt et fonds de concours.

Le Conseil Municipal :

- Approuve le projet d'aménagement et d'élargissement de la route de la Ribeyrasse, du rond-point de la maison médicale au 1er pont de la déviation,
- Demande au Président de la Communauté de communes du Vinobre de lancer la consultation pour désigner un bureau d'études et toutes les démarches relatives à ce programme d'investissement,
- Propose que ces travaux soient financés par emprunt et fonds de concours de la

commune. Donne tous pouvoirs au Maire pour négocier avec les propriétaires riverains.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2014

DIA :

Le CM n'exerce pas son droit de préemption pour les 3 dossiers présentés.

DÉLÉGATION DU CM AU MAIRE – DROIT DE PRÉEMPTION

Le CM décide de donner délégation à M. le Maire pour l'exercice du droit de préemption afin d'améliorer les délais de traitement des dossiers et le service aux administrés. Seules, les décisions concernant les droits de préemption sur les emplacements réservés seront prises en conseil municipal.

TAXE D'AMÉNAGEMENT :

Le CM a instauré par délibération du 24 octobre 2011 la taxe d'aménagement au taux de 5 % (taxe remplaçant l'ancienne taxe locale d'équipement). M. le Maire propose de la renouveler pour l'année 2015 au même taux et propose qu'elle soit reconductible d'année en année sauf renonciation expresse du Conseil Municipal. Le CM accepte à l'unanimité.

ÉVEIL MUSICAL ÉCOLES :

Le CM prend une délibération pour la rectification de la convention passée avec le Syndicat Ardèche Musique et Danse (Conseil Général) concernant l'éveil musical dans 9 classes (6 à l'école publique et 3 à l'école privée).

CESSION TERRAIN DE VOIRIE :

Le CM approuve l'acquisition par la commune de 34 m² au prix de 20 € le m² sur la parcelle C 2808 en bordure du chemin, quartier les Blachettes (dossier CHALABREYSSE).

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE :

Le CM vote des crédits supplémentaires pour un montant de 14.000 € en section de fonctionnement.

GROUPEMENT D'ACHAT GAZ (SDE07)

Le CM décide d'adhérer à un groupement de commande constitué par le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche pour l'achat du gaz (chauffage mairie).

COMMISSIONS MUNICIPALES :

Sur proposition de M. le Maire et accord de l'intéressée, M^{me} Magali MERCIER rejoint la commission Culture (responsable de la commission : Marie-France MARTIN).



L'ÉCOLE DES CHAMPS

Le programme de travaux de rénovation énergétique de l'école des Champs a été réalisé durant l'été.

Différents types de travaux ont été entrepris : isolation des murs par l'extérieur, des plafonds et des dalles, installation de fenêtres et de portes double vitrage, mise en place d'une ventilation mécanique contrôlée simple flux, isolation phonique et réfection des éclairages et des peintures des salles de classe.

Ces travaux de rénovation énergétique et acoustique permettent d'améliorer le confort des élèves et de réduire la facture énergétique.

Le montant des travaux s'élève à environ 500.000 € HT subventionné à 40 %.



Quelques étapes du chantier

1 Pose de la toiture - 2 Isolation extérieure

3 Isolation sous toiture

4 et 5 Pose charpente - 6 Gaines de ventilation



Compte tenu de l'importance des travaux à réaliser cette opération va se dérouler en plusieurs tranches. La réalisation de la première partie d'un mur par les services techniques de la commune s'est terminée en fin d'année. Les contraintes liées à ce type d'intervention sur la voie publique sont prises en compte pour minimiser les désagréments occasionnés. Dans le cadre de ce chantier des poteaux ont été supprimés, le réseau Télécom enterré et l'ancienne conduite d'eau potable a été remplacée.



1 et 2 Enfouissement du réseau Télécom

3 Terrassement de l'élargissement

4 et 5 Construction du mur (1ère tranche) par les employés communaux

TRAVAUX DE VOIRIE



C'est 160.000 € HT qui ont été consacrés aux travaux de voirie en 2014 (dont 80.000 € versés à la communauté de communes au titre de fonds de concours) : chemins des Juillots et de Ferrière, création d'un ralentisseur route de la cave coopérative et travaux divers sur de nombreuses voies communales.



TENNIS CLUB

Les services techniques de la commune ont réalisé des travaux sur le bâtiment du tennis-club.

Le drain mis en place en limite de propriété et l'enduit d'étanchéité sur des parties enterrées permettront de protéger le bâtiment abritant le Club-house contre les infiltrations.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La consommation électrique du réseau d'éclairage public représente environ 24.000 € par an, soit plus de 50 % du budget « énergie » de la commune. Les 39 derniers lampadaires vétustes de l'éclairage public communal, pour la plupart équipés de lampes Fluo-ballon, grosses consommatrices d'énergie (125 W) seront remplacés au cours du premier trimestre 2015 et pourvus de lampes Sodium haute pression (70 W).

Dans le cadre de la poursuite du programme engagé d'économie d'énergie. Pour les prochains programmes de travaux c'est le remplacement progressif des dispositifs de commande existants d'éclairage qui sera engagé. Des équipements permettant de gérer les périodes d'éclairage et la puissance avec une grande précision seront mis en place.

RENDEZ-VOUS AVEC L'ART

Le 23^{ème} rendez-vous avec l'art s'est déroulé à l'espace Maurice Champel du 4 au 12 Juillet. Malgré une ambiance fébrile pour cause de match, le public amateur s'est déplacé en nombre pour assister au vernissage de l'exposition! Cette année 13 peintres et sculpteurs nous ont donné à partager leurs créations diverses et variées, originales et remplies d'émotion. La rencontre et l'échange avec les artistes restent des moments forts et privilégiés.



14 JUILLET



Malgré la pluie, le feu d'artifice a pu être tiré le dimanche 13 juillet. Le public venu nombreux l'a regardé avec admiration. Profitant d'une accalmie, les enfants, parents, grands-parents ont pu participer à la retraite aux flambeaux. Les membres de la commission fêtes et cérémonies ont préparé les lampions offerts aux enfants et les ont allumés pour que leur fête soit réussie.

LES CENTENAIRES



Réunis autour du Père BERTHON le 13 septembre 2014, le Maire et une délégation du Conseil Municipal se sont déplacés à la maison de retraite Saint-Joseph pour fêter ses 100 ans. Après une vie de prêtre bien remplie, le Père BERTHON a passé 28 années de sa retraite au quartier des Grosses (il est né le 12 septembre 1914).

Le 20 octobre, jour de son anniversaire, c'est au domicile de Madame Marie MEJEAN au quartier de la Téoule où elle réside depuis 47 années, que les élus se sont rendus.

Nos centenaires ont reçu la Médaille Communale gravée à la date de leur anniversaire et toutes les félicitations.

Au moment de l'édition de ce bulletin, nous apprenons le décès de Madame Marcelle MAUREL le 23 janvier. Doyenne de la commune, elle aurait eu 103 ans le 2 juillet 2015.





COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

1914 11 NOVEMBRE 2014



C'est à Saint-Etienne de Fontbellon que les célébrations de commémoration organisées par les Communautés de Communes du Vinobre et du Val de Ligne se sont achevées.

Une grande et belle cérémonie en présence d'une foule nombreuse et des personnalités; Madame la Sous préfète, Madame la Députée Sabine BUIS, Monsieur le Sénateur Jacques GENEST entre autres. Les dépôts de gerbes au monument aux morts, les discours, l'intervention des Chorales de la Fontbelle et de Musica'chœur et enfin clôture de cette journée par un repas républicain à l'Espace Maurice CHAMPEL, lieu de la magnifique exposition du centenaire.



◀ *Les Discours*



Chorale de la Fontbelle ▶



Dépôt des gerbes ▶

◀ *Chorale Musica'chœur*



Repas Républicain
•
Exposition ▶



LE REPAS DE NOËL DE L'ÉCOLE DES CHAMPS

Comme chaque année, les élèves sont réunis à l'espace M. CHAMPEL pour un repas de Noël festif en présence des élus chargés des affaires scolaires et des enseignants, invités.

L'ensemble du personnel communal de l'école s'est mobilisé pour le service de plus de 180 repas ce jeudi 18 décembre, et chacun a pu apprécier le travail et la parfaite organisation.



REPAS DES AÎNÉS

C'est à l'occasion du traditionnel repas de fin d'année que 156 Stéphanois se sont retrouvés le dimanche 14 décembre 2014 à l'Espace Maurice CHAMPEL. Le plaisir de se retrouver pour ce moment de convivialité, en présence de nombreux élus. Par ailleurs, 93 colis ont été distribués (dont 12 en maison de retraite) et 228 bons d'achat ont été délivrés.



LA CÉRÉMONIE DES VŒUX



Beaucoup de monde pour la cérémonie des vœux reportée au jeudi 15 janvier en raison des événements du 7 janvier. Une soirée conviviale et fraternelle au cours de laquelle on notait la présence de nombreuses personnalités : Sabine BUIS, Députée, Jean-Pierre CONSTANT Conseiller Général, Maire d'Aubenas, Franck JOUFFRE Président de la Communauté de Communes du Vinobre, François CLAUZON Président du SIDOMSA, le Père Michel MARTIN, de nombreux Maires et élus des communes environnantes...

Après son discours relatant les réalisations et les projets communaux, M. le Maire remettait la médaille communale à Raymond CHABAL qui n'avait pas sollicité un nouveau mandat ; « Raymond je veux te remettre ce soir la médaille communale gravée à ton attention pour ces 31 années passées au service de notre commune, 8 ans conseiller municipal et 23 ans comme adjoint.

Pour ces nombreuses heures passées au service des autres, tu avais reçu ici-même le 9 janvier 2014 la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale (échelon vermeil).

Une nouvelle fois, toutes mes félicitations et mes remerciements pour ton dévouement et pour les services rendus à la commune, avec ton expérience, ton savoir faire, ta disponibilité tu as été un artisan de l'évolution de notre commune. Ce soir avec cette médaille, c'est toute la commune qui t'adresse ses remerciements »

Moment émouvant suivi d'applaudissements soutenus.



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

LACOMMUNEDESAINTE-TIENNEDEFONTBELLON a prescrit par délibérations du 29 septembre et 15 décembre 2014 la révision de son Plan Local d'urbanisme, qui est en vigueur depuis le 23 novembre 2009.

Cette décision s'imposait pour mettre le document d'urbanisme en conformité avec les dispositions de la loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), du 24 mars 2014 et de la loi ENE (Engagement National pour l'Environnement) du 12 juillet 2010 compte-tenu de l'échéance légale fixée au 1er janvier 2017 pour la loi ENE.

Une concertation est définie selon les modalités prévues par les articles L 123-6 et L 300-2 du code de l'urbanisme de la façon suivante :

- Information par le site internet de la commune pendant toute la durée de la procédure.
www.mairie-st-etienne-de-fontbellon.fr
- Mise en place d'une boîte aux lettres électronique spécifique : revisionplu.mairiestef@orange.fr
- Mise à disposition du public des documents,
- Mise en place d'un registre destiné à recueillir les observations de toutes personnes intéressées, qui sera mis à disposition aux heures et jours habituels d'ouverture de la Mairie

- Organisation de réunions publiques suivant l'avancement du dossier pour les phases diagnostic et projet avec publication de comptes rendus.
- Information par voie de publication dans le bulletin municipal, par voie de presse,
- La municipalité se réserve la possibilité de mettre en place toute autre forme de concertation si cela s'avérait nécessaire.

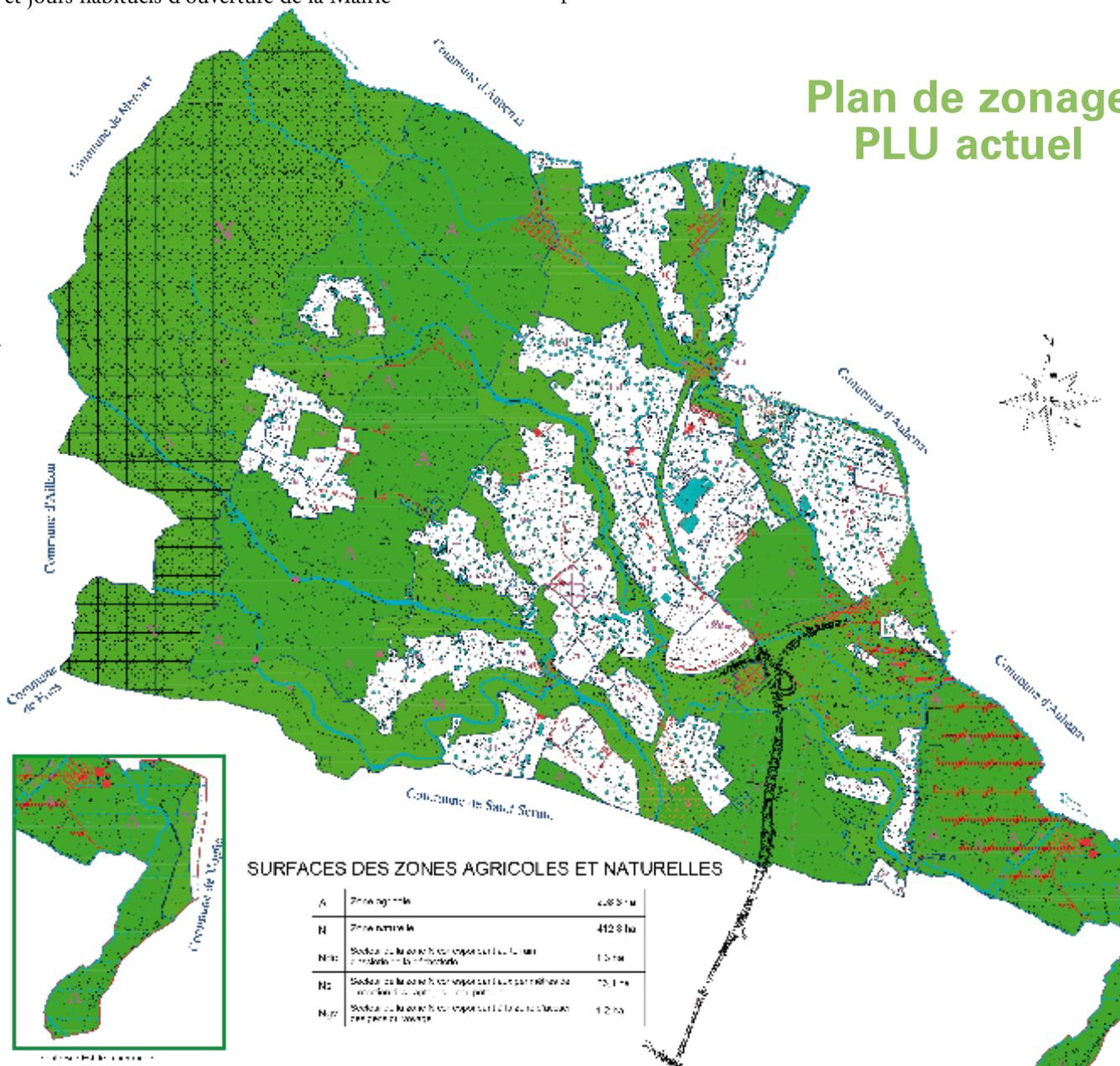
Par ailleurs, l'équipe municipale et plus particulièrement la commission « urbanisme » est également disponible pour répondre à toutes questions.

Cette concertation se déroulera jusqu'à l'arrêt du projet de révision du PLU à l'issue duquel le conseil municipal en tirera le bilan par la même délibération.

Un débat sera organisé au sein du Conseil Municipal sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable conformément à L'article L 123-9 du code de l'urbanisme, deux mois au moins avant l'arrêt du projet PLU.

Le cabinet CROUZET URBANISME DE SAINT-PAUL TROIS CHÂTEAUX a été choisi après appel à concurrence pour cette mission.

Plan de zonage PLU actuel



ÉCOLE DES CHAMPS

C'est avec joie que nous avons retrouvé une école rénovée avec un renforcement de l'isolation thermique et phonique pour plusieurs classes.

La rentrée fut bousculée par la fin des travaux, toutefois les enfants n'ont pas eu à subir les transformations et les déménagements, chacun étant satisfait du changement de sa classe.

Un effectif à 228 élèves cette année montre l'attractivité et la fidélité des habitants à leur école primaire publique, malgré quelques tensions générées par l'adoption des nouveaux rythmes scolaires, pris en charge de façon exemplaire par la municipalité.

L'école peut s'enorgueillir d'être une des plus importantes du bassin d'Aubenas, autant en effectifs qu'en résultats probants lors de l'évaluation de 6ème.

Ceci étant, les projets de cette année scolaire 2014/2015 ont été mis en marche dès le mois de Septembre avec la

visite de l'exposition au château de Vogüé des œuvres de M^{me} Morel marie pour les classes de maternelle ainsi que certaines classes élémentaires. La classe de CP/CE1 de M. Sanz, a effectué une visite au centre Leclerc pour voir et mieux comprendre l'élaboration des viennoiseries et pâtisseries au sein du magasin. A l'occasion du salon des « douceurs et de la gourmandise », les classes de M^{me} Cutellas, M^{me} Deguilhem et de M. Sanz ont participé à un concours du meilleur gâteau au chocolat.

La classe de CE1 a profité de sa première sortie cinéma en assistant à la projection d'Ernest et Célestine, magnifique film d'animation sur la tolérance, la solidarité entre individus, ce qui n'a pas manqué d'alimenter les débats et les émerveillements au sein de la classe.

Une sortie à Orgnac l'aven pour les classes de CE1 de M^{me} Cutellas et de

CE2 de M. André ont ravi les enfants, les objectifs étaient clairs : découvrir un abri sous roche, la Baume de Ronze et participer à la mission de la cité de la préhistoire avec des ateliers chasse et feu pour les CE2.

Les enfants de CE1 ont visité et participé à la mission préhistoire avec la visite de la grotte d'Orgnac.

Le sport n'est pas mis à l'index au cours de ce 1er trimestre, les activités se déroulant principalement dans le gymnase, toutefois le cycle VTT a repris avec 2 séances au stade pour tout le cycle 3, 10 ateliers encadrés par les enseignants ainsi que par des parents volontaires et agréés par l'Education Nationale.

Les conditions météo n'ont pas permis la participation à un cross inter-écoles sur Vesseau, le rendez-est pris pour le printemps 2015.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES :

Depuis la rentrée de Septembre, des activités périscolaires ont été mises en place les : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 15 h 45 à 16 h 30. Celles-ci sont facultatives et gratuites.

Pour les maternelles, il s'agit de jeux extérieurs si le temps le permet, ou bien de moments calmes avec réalisation de productions plastiques, chant, écoute de récits et jeux. Ce sont les ATSEM ou aides maternelles qui organisent ces activités réparties en 3 groupes (2 adultes par groupe).

En élémentaire, sont proposés : théâtre, expression corporelle, bibliothèque et jeux de société, création d'un livre, activités sportives et atelier récupération. Jouer, observer, agir, manipuler, mimer, créer, lire mais aussi avoir du « temps pour soi » sont les priorités de ces activités périscolaires.

Des employés communaux sont mobilisés pour animer certains ateliers : Alain GRANIER pour le sport, Caroline RIGAUD et Marie-Thé BRUN pour « bibliothèque et jeux de société » et Loïc OLLIER pour le « Théâtre ».

Les 3 autres ateliers sont conduits par des intervenants recrutés par l'association ARCHER 07 spécialisée dans le service à domicile et la mise à disposition de personnel pour tous types de tâches et tous types de postes.

Ce partenariat commune/Archer 07 permet donc de compléter le besoin en personnel afin de répondre au mieux aux attentes des enfants, des parents et de l'obligation réglementaire.

Comme à l'accoutumée l'équipe enseignante tient à remercier l'amicale laïque pour l'organisation d'événements, dévouements précieux qui permettent le financement conjoint avec la municipalité pour la réalisation de projets pour toute l'école.



Classe des PS-MS
Atelier d'arts plastiques, à la manière de Marie Morel,
lors de la sortie à Vogüé.

ÉCOLE CATHOLIQUE

Rentrée 2014 2015 à l'école catholique:

Une 6ème Classe :

Ce début d'année a été marqué par l'obtention d'une classe supplémentaire le matin. Étant donné la hausse d'effectifs remarquée depuis plusieurs rentrées, l'inspection académique nous a permis d'avoir une sixième classe en soutien le matin. Ainsi, les 22 CP peuvent travailler seuls avec une maîtresse ainsi que les 15 CE1.



Travaux :

Cela a été le prétexte pour refaire une classe à neuf. Les parents sont ainsi venus pendant les vacances de juillet pour tout débarrasser pour que les artisans peintres puissent nous repeindre notre nouvelle classe. Les façades du bâtiment ont été reprises par « Montélimar Façades » pour remédier à des problèmes d'humidité.

Nouvelles maîtresses :

Nous avons accueilli trois nouvelles maîtresses :

- Carole Alleysson qui vient de l'école des Vans, a en responsabilité les CE1 le matin.
- Agnès Bacconnier complète le mi-temps de Dominique Exbrayat en PS et TPS le jeudi et le vendredi.
- Carine Cauvin complète le ¾ temps de Céline Chambon en CE2 CM2. Elle intègre notre département puisqu'elle vient d'Orange.



Les activités du premier trimestre :

L'école a participé à la rencontre annuelle de CROSS des écoles privées du secteur. Cette année, les 3 premiers élèves de chaque classe d'âge étaient récompensés. C'est ainsi que des GS aux CM2, l'école de Saint-Etienne a pu revenir avec 13 médailles :

- 2 en GS de Clara Lo-Fiégo et Timéo Bourdelin,
- 1 en CP d'Arthur Chambon,
- 2 en CE2 de Nétanel Médina-Laca et Louis Morel,
- 4 en CM1 de Cléo Fargier,

Célia Mathieu, Manon Haubert et Cyprien Hémonic.

-4 en CM2 d'Eliott Veau, Jonathan Bechdolff, Alexis Durieu et Lola Lardillier.

Les PS et TPS ont participé au Salon des Douceurs à Vals les Bains le 29 novembre. Un concours de gâteaux était organisé auprès des écoles. Et notre classe a fait un joli gâteau au chocolat. A ce jour, nous ne connaissons pas les lauréats. Mais l'important est de participer !!

LA CRÈCHE

La crèche a repris son activité en douceur après la fermeture estivale, bien des enfants nous ont quittés pour fréquenter l'école. Très vite nous nous sommes retrouvés à la fête d'Halloween où petits et grands se sont déguisés en petits diables, sorcières, supers héros, vampires et autres terreurs... Nous avons également fait découvrir aux enfants un superbe potiron préparé par Jessica. La crèche a été décorée d'araignées et de fantômes créés par les enfants.



Au 1^{er} décembre, nous allons fournir les repas, ainsi que les couches. Pour les repas, nous avons la chance d'avoir trouvé un prestataire de cuisine collective, API, dont le chef cuisinier de la centrale qui nous livrera n'est autre que le papa de Clément. Nous avons à cœur de fournir des produits locaux et de qualité et pour certains, biologiques, et/ou issus de l'agriculture raisonnée. Les couches ont également été choisies par rapport à leur qualité (très proches des couches éco/bio) dans le respect de la santé de nos enfants.



La fin d'année approchant à grand pas, la fête de Noël s'est déroulée le 18 décembre à la salle polyvalente de Saint-Etienne de Fontbellon.

A cette occasion, Charlotte nous a présenté un spectacle conté, le Père Noël nous a fait l'honneur de sa présence pour distribuer des friandises aux enfants et la soirée s'est clôturée par un buffet préparé par l'ensemble des parents.

LES AGENTS DE LA COM

Secrétaire Générale

Services Techniques

Alain GRANIER
Voirie - Signalisation
Relations avec les
entreprises et fournisseurs

David MAZOYER
Travaux Divers - Maçonnerie
Menuiserie - Serrurerie

Denis BACONNIER
Travaux Divers - Maçonnerie
Menuiserie - Serrurerie

Gilles MERCIER
Espaces verts - Entretien
Environnement
Agent Surveillance Voie Publique

Jean-Luc MALARTRE
Espaces Verts - Entretien
Environnement

Entretien locaux communaux

ESPACE MAURICE CHAMPEL

Annie DUCHAMP

Alain BRARD

MUNE À VOTRE SERVICE

Dominique RIEU

Services administratifs

Patricia CHARVIN
Secrétaire Générale Adjointe
Urbanisme - Elections
Registres Actes Administratifs
Veille Juridique - Commerces

Christiane MOUYON
Gestion des ressources
humaines - Paie
Etat Civil - Listes Électorales

Guyline CHAVE
Comptabilité - gestion du
Cimetière - Régie cantine
garderie

Jocelyne CHATEURAYNAUD
Accueil - Secrétariat
Relations avec les usagers

Sylvie FERRIOL
Accueil - Secrétariat
Relations avec les usagers

Services Scolaires

Aides Maternelles (classes)

Cantine-Garderie-Animation

Caroline RIGAUD

Katia DUTHOIT

Natacha BRO

Marie-Thérèse BRUN

Dominique DUCHAMP

Michèle JAUSSENT

Nelly MERCIER
(congé parental) remplacée
par **Stéphanie PECHET**

Loïc OLLIER

Guyline FOLLET

Myriam MARTINS

L'ART DES CHOIX EN RECYCLAGE

A.D.C.E.R

RECYCLAGE DE DECHETS DU BTP

515, rue des Tovelles - 07170 LAVILLEDIEU
Tél. Bureau 04.75.94.39.52 - Fax 04.75.94.38.48
Portable 06.85.52.30.64



MIROITERIE ALUMINIUM

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

► TOUS PRODUITS VERRIERS
► MENUISERIE ALUMINIUM
► MATIÈRES PLASTIQUES Bâtiement & Industrie :
Panneaux acrylique extrudé, coulé - Polycarbonate
compact - Polycarbonate alvéolaire - PVC expansé
PVC transparent - Plaques structurées
PVC divers / tubes, cornières, dômes

Chemin Les Grès
07200 SAINT ETIENNE DE FONTBELLON

04 75 89 19 88

www.miroiteriealuminium.com



CHANIAC & fils

Déménagements
Toutes Distances
Garde-meubles

Les Murs Ségala - tous les jours
B.P.197 - 07200 AUBENAS cedex
Tél. 04 75 35 22 24 - Fax 04 75 35 22 27
E-mail : chaniac.deménagement@wanadoo.fr

S.A.S. RIEUSSET

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Tél. 04 75 35 16 31

Mail : sarl-rieusset@wanadoo.fr

100 Chemin de La Prade

07200 SAINT ETIENNE DE FONTBELLON

ISSARTEIL Travaux Publics



Terrassements - Démolitions
Brise-Roche - Canalisation
Assainissement - Eau Potable - Irrigation
Fondations - Puits - Pêcheries
Location d'engins avec chauffeurs...

Quartier Saint-Martin - 07200 AUBENAS

Tél. 04.75.93.84.66

MF Distribution

Produits d'hygiène
et d'entretien
pour collectivités



Ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 12h et de 13h30 à 18h30
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Zone du Moulin inférieur
(Avenue entre ISSE et Crédit Agricole)
07200 AUBENAS
Tél. 04 75 89 27 94

L.A.L. Garage CLAPIER



MARQUE GARANTIE
DISTRIBUTION GARANTIE - VENTE - RÉPARATION

SA - T.A. - S.A.L. - T.A.

AUBENAS



Tél : 04 75 95 44 32
Fax 04 75 95 51 42

07200 St-Etienne-de-Fontréaillon

email : garage.clapier@wanadoo.fr

BRIOUDE

BRICO PRO

BRICOLAGE
AMÉNAGEMENT
DE LA MAISON

MAÎTRE PRO

NÉGOCE
AVISÉ

NÉGOCE
RESPECTUEUX DE
L'ENVIRONNEMENT



BRIOUDE : LE BON GESTE, LE BON CHOIX

43, avenue de Bellande - 07201 AUBENAS
Tél. 04 75 93 82 44 - contact@brioude-sa.fr



Alain MONNIER

Géomètre-Expert DPLG

Bornage, Division de propriété,
Topographie, Copropriété,
Lotissement, Récolement,

CHIFFRE D'AFFAIRES
GÉOMÈTRES-EXPERTS

Résidence L'Eden - 11 allées de la Guinguette - 07200 Aubenas - Tél. 04 75 89 94 05

LA FRATERNITÉ CHRÉTIENNE

DES MALADES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES D'AUBENAS et du SUD-ARDÈCHE

Branche du Mouvement d'Action Catholique de la pastorale de la santé

Sous la présidence de M^{me} Renée VIGNE de Saint-Étienne de Fontbellon, entièrement dévouée à la cause des malades et des handicapés qui réunit



trois fois par an (Février - Mai et Octobre), pour une journée de fraternité et de convivialité, une cinquantaine de personnes plus ou moins handicapées ou malades, vivant seules, parfois isolées.

Ces journées débutent par une messe, suivie d'un repas très convivial et d'une après-midi de détente, soit par la lecture

d'un DVD mais surtout, et préféré de tous, des chansons et des histoires interprétées par Michel et Paul les animateurs de ces moments de joie partagée.

Les mieux portants visitent les moins valides, soit en maison de retraite, soit à domicile ou en milieu hospitalier.

La plupart des animateurs ou animatrices s'investissent dans l'Hospitalité des malades à Lourdes ou dans diverses associations non lucratives.

La Fraternité Chrétienne des Malades et des Personnes Handicapées a pour but essentiel de se retrouver entre nous, de visiter et organiser des journées de rencontre qui permettent de rester un peu plus dans la vie active et associative et d'échanger nos petits malheurs et les partager, et Dieu sait s'il y en a !

Pour adhérer, gratuitement auprès de nous il suffit de contacter Renée Vigne : 790-2, route de Montagnac 07200 Saint-Étienne-de-Fontbellon
Téléphone : 04 75 35 28 94.

LE GOÛT D'APPRENDRE



L'association "Le goût d'apprendre, ateliers Montessori pour apprendre autrement", a débuté ses activités début septembre. Elle compte déjà une trentaine d'adhérents. Elle propose des ateliers Montessori animés par Laurène Dupuis et Charline de Moya pour des enfants âgés de 2 à 7 ans. Les enfants se retrouvent par petits groupes pour évoluer dans un environnement adapté

à leurs besoins. Ils développent leur sens de l'autonomie, leur confiance en eux et le goût d'apprendre en manipulant un matériel spécifique, élaboré par la célèbre pédagogue et docteur Maria Montessori. L'association propose aussi du soutien scolaire à des enfants (d'âge primaire ou collège) qui auraient besoin de reprendre autrement des notions en mathématiques ou en français qu'ils peuvent expérimenter de façon sensorielle et concrète.

"Le goût d'apprendre" vise à promouvoir la pédagogie Montessori au moyen de soirées d'initiation destinées aux adultes et de conférences. Une première conférence a eu lieu le samedi 24 janvier 2015 à 20h30 à la salle des fêtes Maurice Champel de Saint-Etienne de Fontbellon. Elle était animée par Hadrien Roche, éducateur AMI (Association Montessori Internationale) pour les 6-12 ans dans l'école internationale de Castelnau le Lez près de Montpellier. Il a parlé de cette pédagogie et de ses enjeux pour notre époque. A la suite d'un petit film, montrant une ambiance de classe Montessori, notre association présentait le projet d'école « différente » qu'elle soutient et développe dans le secteur d'Aubenas.

Pour plus d'informations, visitez notre site internet : www.le-gout-dapprendre.com.

ATELIERS MONTESSORI POUR APPRENDRE AUTREMENT



Notre association propose aux enfants un lieu d'expérimentation de la pédagogie Montessori dans le cadre d'ateliers en groupe. Elle favorise le bien-être de l'enfant en développant son autonomie, sa confiance en lui, sa créativité, son goût pour les apprentissages.

Elle propose aussi du soutien scolaire. Elle souhaite faire découvrir, la pédagogie Montessori, l'éducation bienveillante ainsi que des pédagogies dignes d'intérêt, en proposant des conférences, des ateliers d'initiation dédiés aux parents ou aux éducateurs. Elle soutient et développe le projet d'une création d'école "différente" dans le secteur d'Aubenas et ses environs, école qui mettra en œuvre ces pédagogies.

Pour en savoir plus sur la pédagogie Montessori et nos activités, venez visiter notre site internet à l'adresse suivante : www.le-gout-dapprendre.com

A vos côtés depuis 65 ans



Aide aux familles : Ménage, repassage, garde d'enfants de + et de - de 3 ans (y compris en horaires atypiques), jardinage, petit Bricolage.

Soutien aux familles en difficultés temporaires : soutien à la parentalité, démarches administratives, insertion....

Aide au quotidien des personnes âgées, personnes fragilisées, handicapées ou dépendantes : lever, coucher, aide aux courses, à la toilette, à la préparation des repas, livraison de repas à domicile, transport accompagné, téléassistance fixe et mobile, sorties d'Hôpital ...

VOTRE CONTACT :
Caroline PILLANT Service
Développement/
Communication
Fédération ADMR de l'Ardèche
07200 AUBENAS
Tél : 04 75 35 10 50
Mobile : 06 72 67 94 43

AIDE A DOMICILE, des solutions pour toute la famille!

Contactez nous : ADMR « des deux Viaducs »

1 Rue des Ecoles - 07 200 St. Etienne
de Fontbellon. Tél. : 04 75 35 96 89



ŒIL DE TERRES



Le Collectif de photographes stéphanois, Œil de Terres, créé en septembre 2013, pour sa première année, n'a pas manqué d'activité.

Tout d'abord, nous avons pu déployer notre joli site internet (www.oeil-de-terres.com) que nous vous invitons à visiter régulièrement pour suivre toute notre actualité.

En plus des travaux de commande (notamment les commandes de Philippe Schaff dans le monde entier), les expositions n'ont pas manqué non plus. Henri Pol a exposé son travail de natures mortes éclairées à la bougie, Candelarum, au cinéma de Privas qui le lui a acheté pour la décoration de sa nouvelle salle. Henri Pol a aussi exposé à Vals les Bains et dans plusieurs villes de l'Ardèche, son exposition « Essences de jardins » financée par le CAUE (Comité d'Architecture, d'Urbanisme et

d'Environnement). La médiathèque de Montpezat sous Bauzon, particulièrement sensible aux images des membres du collectif nous a exposés à trois reprises : Henri Pol et Zarn en mai-juin pour présenter leur reportage photo fait en Nouvelle Zélande sur la pêche à la mouche avec une soirée diaporama qui a eu un beau succès. Puis Franck Nies y a exposé tout l'été ses photos de rivières et ruisseaux de l'Ardèche, et Didier Court, en fin d'année 2014, a montré ses images de tigres en Inde avec également une belle soirée diaporama.

Enfin, en cette fin d'année 2014, le collectif Œil de Terres était partenaire du 16^{ème} festival « Images et paroles d'Afrique » en Drôme Ardèche, avec notamment une exposition de jeunes photographes amateurs camerounais formés par Henri Pol lors de sa mission solidaire qu'il avait accompli à Yaoundé en 2013.

En cette fin d'année nous avons également créé une page Facebook. Notre collectif s'est enrichi d'un nouveau membre de très grande valeur avec Pascal Preti qui a été photographe de mode et de beauté à New York et Paris pendant 15 ans avant de revenir en Ardèche (Guilherand-Granges) il y a 3 ans.

Bien sûr, depuis longtemps, nous préparons 2015. De belles expositions qui se construisent, notamment, des expositions extérieures sur très grands formats que nous proposons aux collectivités locales, et en premier lieu aux communes et intercommunalités ardéchoises.

Henri Pol et Zarn travaillent à l'édition d'un beau livre sur la pêche à la mouche en Nouvelle Zélande.

Œil de Terres, espère organiser un week-end photographique avec expositions communes des 6 membres du collectif et des diaporamas, conférences de voyage....nous espérons cela pour le dernier trimestre 2015 dans notre commune de Saint-Etienne de Fontbellon.

Les photographes du collectif : Henri Pol (Henri-Paul Chabal), Zarn (Patrick Martin), Franck Nies, Didier Court, Pascal Preti, Philippe Schaff

Contacts :
Œil de Terres : 06 72 63 81 10
contact@oeil-de-terres.com

MAISON POUR TOUS

CLUB DE PEINTURE SUR SOIE



L'Exposition des travaux de la peinture sur soie vient de se terminer. Les visiteurs ont, je le pense, apprécié l'image chatoyante des différents objets disposés sur les grilles ou les tables pour composer le décor de l'espace M. Champel.

La peinture sur soie commence à être bien maîtrisée par nos adhérentes. Elles sont prêtes à vous accueillir pour vous épauler si vous le souhaitez au premier étage de l'ancienne école du village route d'Alès.

Un coup de peinture sur la soie n'est pas toujours simple. Si l'on n'y prend pas garde, il s'étale bien au-delà de ce que l'on voudrait. Il est donc nécessaire de le maîtriser, de le dompter, de le dresser pour le canaliser à notre volonté. Heureusement, les solutions existent pour travailler avec précaution et créer les nuances à la convenance du peintre. Les créations sont variées mais, il y a encore des découvertes à explorer pour encore mieux faire.

Chaque semaine, au cours des séances, en toute convivialité, les participantes s'expriment dans la création et l'évolution de leur œuvre. Si parfois quelques bêtises inattendues surviennent, il faut trouver la solution d'arrangement.

Mais les résultats obligent le sourire d'un bon moment qui réunit le peintre, la soie et le groupe.

**Lundi, mardi, jeudi de 14 à 17h
vous pouvez venir nous rendre visite.**

ENTENTE SAINT-ETIENNE/AUBENAS HANDBALL

Si avec plus de 500 000 licenciés, le handball est devenu le 2^{ème} sport collectif pratiqué en France après le foot, il peine encore localement face au rugby ou basket qui sont les sports phares du bassin albenassien.

Et pourtant avec quelques 190 licenciés cette saison il reste l'un des plus importants clubs handball du département.

Des licenciés qui viennent bien sûr d'Aubenas ou de Saint-Etienne de Fontbellon (communes d'origine du club), mais surtout aujourd'hui de tout le bassin sud ardéchois : 43 communes sont ainsi représentées que ce soit du bassin Aubenas-Vals, communes du Vinobre, mais aussi pays de Berg, Largentière, Jaujac, Burzet...

Toutes les catégories sont présentes, du minihand à partir de 5 ans, 12, 14, 16 et 18 ans, aux séniors et loisirs, en féminin et masculin. Cette année, si les garçons étaient les plus nombreux, ce sont pourtant les filles qui ont obtenu les meilleurs résultats ; 2 équipes étaient engagées en championnat Ligue Dauphiné-Savoie et se sont bien comportées, avec déjà la certitude pour les -15 de jouer en -17 ligue la saison prochaine.

Les séniors Filles, avant la dernière journée, étaient toujours en lice pour la montée en régional. Si cette année, les séniors ont pu jouer quelques fois à la halle des sports (et ce sans utilisation de résine pourtant indispensable de nos jours à la pratique handballistique), la

plupart des matchs ont eu lieu à Roqua, et c'est avec une grande impatience que le club attend de nouvelles infrastructures aux dimensions adaptées pour pouvoir évoluer et se développer dans de bonnes conditions.

La saison prochaine reprendra dès la mi-Août pour les séniors et équipes ligue, avec la rentrée scolaire pour les plus jeunes. De plus amples précisions seront disponibles sur le site du club <http://ese-aubensahand.clubeo.com> avec les horaires, tarifs, lieux d'entraînement ...

AMICALE LAÏQUE ANNÉE SCOLAIRE 2013/2014



L'amicale laïque de l'école des champs a organisé en partenariat avec les enseignants et des parents fidèles et efficaces mais surtout dans la bonne humeur ... plusieurs manifestations.

Celles-ci permettent d'aider au financement des projets de l'école comme les sorties sportives, éducatives et les interventions de professionnels au sein de l'établissement.

Deuxième week-end de septembre nous avons repris le vide grenier de l'association des parents d'élèves. Cette manifestation inscrite depuis longtemps dans le calendrier des habitués de ces journées fut très agréable; le soleil et une très bonne ambiance ont contribué à cette réussite.

Le marché de Noël sur la place du village, crêpes, vin et chocolat chaud étaient là ... Les lasagnes préparées par la charcuterie Moulin ont eu du succès, rien n'est resté. Le père Noël a fait son entrée en calèche grâce à une famille d'anciens élèves....

En Janvier, se sont déroulés la belote et le loto dans une ambiance très conviviale et chaleureuse. Nous avons eu 69 équipes le samedi pour le tournoi et nous avons affiché complet le dimanche. Nous sommes très contents de la participation des commerçants et artisans qui ont joué le jeu en donnant beaucoup de lots et nous les en remercions.

L'amicale a cette année, participé au financement de 3 classes de découverte d'une semaine, plusieurs journées au centre équestre les Kiwis, des spectacles, des cours de danse, etc.....

Dans les projets : venez nombreux à la fête de l'école le 21 juin et la brocante le deuxième week-end après la rentrée des classes.

**Cordialement,
L'équipe de l'Amicale**



Nous espérons que de nouveaux parents viendront rejoindre notre équipe....voici notre mail : Amicale.stef@hotmail.fr



L'ASSCOP DU BOSQUET A FÊTÉ SES 20 ANS !

Le 16 juillet dernier, au quartier Le Bosquet, les habitants de l'impasse des iris, petits et grands, se sont réunis autour d'une paëlla pour fêter les 20 ans de leur association qui regroupe 15 maisons.

Initialement créée en vue de goudronner et d'entretenir le chemin privé desservant les

habitations, elle a également souvent été prétexte à des rencontres conviviales.

Un bel exemple de voisinage réussi, souligné par Mr Sébastien MATHON (adjoint municipal), venu saluer les convives.

ASSOCIATION ARDECHE KERBOUBOU AGADES

L'Association Ardèche Kerboubou Agades vous remercie pour votre participation à sa soirée Repas Concert Solidaire du 11 octobre 2014 avec Mikey Roots et Zayan.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir Miss Vivarais Prestige National 2014 et sa dauphine accompagnées de l'équipe de Planète Hair, salon de coiffure à Aubenas qui ont apporté leur soutien à nos actions par leur généreux don.

Les bénéfices de cette soirée serviront à notre nouveau projet : la construction d'un dortoir pour les enfants de Kerboubou.

Nous remercions également l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette soirée ainsi que la mairie de Saint-Etienne de Fontbellon qui nous prête généreusement la salle Espace Maurice Champel.

Nous vous donnons rendez-vous le 18 avril 2015 pour notre prochaine soirée.



Contact : Grace GINEY / 06.66.07.25.98
Mail : graceginey@yahoo.fr

ASSOCIATION LOU CALINOU

Notre association a organisé au début du mois d'octobre un nouveau week-end Baby Troc et Vide Dressing avec un succès jamais démenti : plus d'une trentaine de vendeurs ont pu jouer les vendeurs d'un jour.

Pendant toute la journée du samedi, le BabyTroc a permis aux visiteurs de s'équiper en petit et gros matériel de puériculture et en vêtements bébé et jeune enfant à petit prix.

Le dimanche de 9 h à 14 heures, le Vide Dressing, dans sa 4^{ème} édition, a proposé des vêtements femme et homme satisfaisant un public tout à fait différent mais avide de bonnes affaires.

Les prochains événements auront lieu les samedi 7 et dimanche 8 mars 2015. Nous espérons qu'ils seront à nouveau l'occasion de bonnes affaires et de belles rencontres.

Les réservations se feront à partir de la mi-février.

ACCA ST-ETIENNE DE FONTBELLON

Saison 2014-2015

Pour cette nouvelle saison de chasse nous constatons une baisse des effectifs : 37 cartes distribuées contre 45 pour la saison 2013-2014

Afin de pouvoir chasser avec l'équipe de Saint-Sernin et évoluer sur les deux communes nous avons, à la demande de la direction départementale des territoires (D.D.T.) créé une AICA (Association intercommunale de chasse agréée) dont le siège se trouve à la mairie de Saint-Sernin.

Cette AICA se compose ainsi :

Président : PALARES Denis, président de l'ACCA de Saint-Sernin

Vice-président : VERNEDE Bernard, président de l'ACCA de Saint-Etienne de Fontbellon

Trésorier : BREYSSE Laurent

Secrétaire : HOFFMAN Bernard

Membres : ROCHAS Daniel et SARTRE Jacques

Cependant chaque ACCA garde son indépendance et son bureau.

GESTION DU GIBIER :

Maintien du petit gibier : perdreaux, faisans, lapins, quelques lièvres

Grand gibier : population de sangliers stable, celle des chevreuils en baisse.

Nous faisons tout ce que nous pouvons pour gérer cette population de sangliers sur les deux communes.

Par ailleurs, pendant nos parties de chasse nous sommes très exigeants concernant la sécurité.

Concours de belote :

Il s'est déroulé le samedi 20 décembre 2014 à 20 heures 30 (Espace Maurice Champel)

**Le Bureau de l'ACCA
de Saint-Etienne de Fontbellon**

LA VIE DE NOTRE CLUB RETRO PASSION 07 EN 2014



Notre association régie par la Loi de 1901 est affiliée à la FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE (FFVE) et compte 47 adhérents.

Le but de notre club est de conserver dans un très bon état les véhicules anciens possédés par nos membres, d'organiser des rassemblements et des sorties sur nos routes d'Ardèche pour

faire découvrir le patrimoine automobile ancien ainsi que l'évolution technique (dans les formes, les mécaniques etc..) et l'histoire de ces voitures.

Nous avons donc organisé durant l'année 2014 de nombreuses sorties régionales: balade sur le plateau vers la Drobie, la visite de la cathédrale des lumières aux Baux de Provence, les

paysages autour d'Issamoulenc avec pique-nique, balade au pays du vent à Saint-Clément avec visite du musée, la foire aux champignons à Saint-Cirgues en Montagne.

Nos voyages plus lointains: le nord de la Corse de Bastia à Calvi et une visite de la Corrèze autour de Brive.

Nous avons participé également à des manifestations organisées par d'autres clubs de la région et étions présents à la journée des associations de Saint-Etienne de Fontbellon en septembre où nous avons exposé des voitures.

Notre président Claude Mesure qui a exercé la fonction pendant 18 ans a demandé à être remplacé et lors de notre Assemblée Générale ont été élus 2 co présidents Pierre Reynaud et Jacky Lecareux.

BRICOL'COX

L'année 2014 a été riche en activité, la soirée Maoche avec notre élection de Miss, ce fut Marie-Louise Charrouset.

Une balade au mois de mai qui nous a amenés de Saint-Etienne de Fontbellon à Joyeuse par des petites routes pittoresques. Les croissants et le café attendaient les participants avec leurs VW.

Un week-end détente pour les membres du club au mois d'août sur Thueyts où la convivialité et la bonne humeur étaient au rendez vous, balade au pont du diable et hébergement au camping du pont du Mercier. Pour finir cette saison nous sommes partis en Auvergne, pique nique et balade au « **Gour de Tazenat** », « **Château Rocher** » et visite dans une cristallière.

Mais il va falloir penser déjà à 2015 et oui !!!!! nous commencerons par la **Maoche 7 février 2015**, la balade du mois de mai, une rencontre au mois d'août et d'autres projets qui cogitent lors de nos réunions club : c'est l'esprit Bricol'.....



SEF SHOTOKAN

Avec une trentaine de licenciés, le club a repris ses activités mi-septembre, et a accueilli quatre nouveaux adhérents, 3 enfants et un adulte.

Petit rappel des Horaires des cours

Enfants : Mardi et vendredi : 18 h 30 - 19 h 30

Adultes : Mardi : 19 h 30 - 21 h
et vendredi : 19 h 30 - 20 h 30

Le créneau du mercredi de 18 h 30 à 20 h est réservé à un entraînement pour les passages de grade, préparation compétitions...

Stage de perfectionnement :

Comme chaque saison, le club organisait le samedi 8 novembre à la salle Maurice Champel un stage dirigé par le professeur Hervé Delage 7^oDan, diplômé d'Etat Supérieur BEES 2, élève de Senseï Taiji KASÉ.

Plus d'une vingtaine d'élèves du club et des clubs du secteur ont participé à ce stage qui se déroulait de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 16 h 30.

Toute la journée et dans une ambiance conviviale, les élèves n'ont pas ménagé leur peine pour s'entraîner. Tous étaient très contents de pouvoir bénéficier des précieux conseils d'Hervé Delage, un maître en la matière qui sillonne la France tous les week-ends pour partager sa passion.

Pour de plus amples renseignements contacter :

• Frédéric LAGRANGE
Président 04 75 88 90 04 ou

• Alain MOUYON
Entraîneur au 09 63 05 28 41



TEAM 07

Association loi 1901 - Déclaration préfecture n° 0072012379
Siège social : le village, 35 route d'Alès - 07200 SAINT ETIENNE DE FONTBELLON
Mail : teamgp07@free.fr

Suite à assemblée générale du 17 septembre 2014

1- Élection d'un nouveau bureau :

Président :

CANET François, 1290 chemin du Gay
07200 LACHAPELLE sous AUBENAS

Vice-président :

GIMENEZ Pierre, mas mouline
07200 SAINT-ETIENNE DE FONTBELLON

Secrétaire :

ANDRE Jean Paul, 11 rue Follereau
07200 AUBENAS

Secrétaire adjoint :

TAUPENAS Philippe, le village, 35 rte d'Alès
07200 SAINT-ETIENNE DE FONTBELLON

Trésorier :

CHAREYRE Bruno, 4 chemin Saint Anne, Leyris
07150 LAGORCE

Trésorier adjoint :

BRUNEAU Patrick, les Chiffeaux
07200 SAINT-ETIENNE DE FONTBELLON

2- Modification de l'objet de l'association :

Tout ce qui concerne les véhicules anciens et toutes autres activités

Le président
François CANET

ENCORE UNE QUI SE TERMINE ! À LA FONTBELLE



La fin d'année approche au moment où j'écris ces lignes et ce sera bientôt le moment des bilans annuels. L'activité du club a été sensiblement identique aux années précédentes. Côté sportif, la gym, sous la responsabilité de Ginette Chambon et Ghislaine Guilloton a eu une meilleure fréquentation, plus de participantes et plus d'assiduité.

Les marches ont connu les succès habituels : marche à la journée et marches d'après-midi toujours croissantes, par contre légère baisse des petites marches du fait de l'état de santé de Pierre Fayolle qui n'a pu assurer les balades suite à une opération. Nous l'espérons bientôt remis, sa connaissance des petits sentiers sympas nous est indispensable.

Côté loisirs, l'informatique a toujours du succès tous les mardis matins les amateurs viennent chercher la manne qui leur manque pour utiliser au mieux leur ordinateur ou leur internet.

Certains amateurs de "Zimbra" se régalaient...

La Chorale toujours dirigée par Francis Thomas, ne faiblit pas, malgré un certain "turn over". Elle évolue. Outre le chœur mixte habituel, nous avons créé un chœur d'hommes qui regroupe une quinzaine d'hommes dirigés par Gabriel Pernet sous la bienveillance de Francis devenu Choriste pour la cause et assisté par Jean Mathon qui met à disposition son talent et sa technicité musicale. Pour progresser ce chœur est assisté depuis peu par Gisèle Hamelin (Chanteuse lyrique) pour la technique vocale.

La première présentation de ce groupe a eu lieu le 13 décembre 2014 lors du Concert de Noël à l'église de Saint-Etienne de Fontbellon : 4 chœurs y participaient : Le Luol Chantant, La Fontbelle, La Chorale de NEMA et donc Les Hommes.

Le groupe Théâtre a repris le collier pour préparer le Gala qui aura lieu en mars 2015 comme les années précédentes Cette manifestation pourrait apporter des surprises...

Côté solidarité, La Fontbelle a suite au Gala remis un chèque de 500 € à l'Association Moelle Partage et Vie.

Elle a également participé activement à l'Opération Brioches de l'ADAPEI, **460 brioches** ont été vendues par une trentaine de bénévoles, UN grand MERCI à eux.

Le club de tarot en croissance également : parfois plus de 20 personnes viennent pratiquer ce jeu de cartes subtil qui consiste à mener le "petit" au bout, parfois en "s'excusant".

Enfin le club du jeudi, raison d'être du Club la Fontbelle, réunit toutes les semaines les beloteurs, scrabbleurs, parleurs, pour l'inévitable goûter. Cette année, un jeudi d'octobre, le 23, il y avait foule à la Fontbelle, plus de cent personnes en présence de M le Maire Paul Abeillon, Patrick Cortial et Nicole Chalabreysse étaient venus fêter un anniversaire : le centenaire de Marie Méjean, (maman de Marthe Faure). En effet Marie est née en 1914 année du début de la Grande Guerre... C'est donc dans la joie que cet événement s'est déroulé.

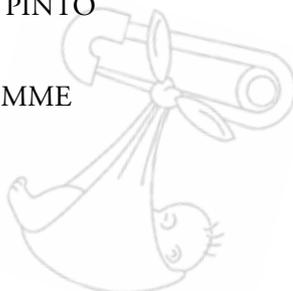
Le 11 décembre a eu lieu le goûter de Noël qui clôture l'année. Une année se termine, "Bonne fin d'année et à l'an que vient !"



ÉTAT CIVIL

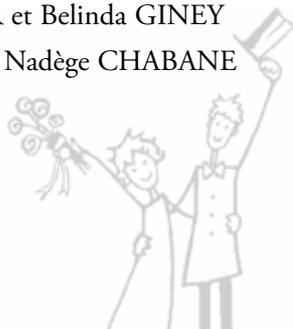
NAISSANCES

05/05/2014 : Eva MARINHO
 08/05/2014 : Maxence FOURNET ESCALIER
 17/06/2014 : Paul VIANNET
 07/07/2014 : Thomas TAVARES PINTO
 16/07/2014 : Yloan BACHES
 02/08/2014 : Amaury VANDROMME
 08/10/2014 : Thomas RONIN
 23/10/2014 : Mathilde VIAL



MARIAGES

14/06/2014 : Mokhtaria KADA et Kendouci KHELIFA
 08/08/2014 : Guillaume VEYRAC et Elodie ALDON
 09/08/2014 : Jean-Luc NEYRAND et Aurélie ROSE
 16/08/2014 : Jérémy MAZOYER et Belinda GINEY
 25/10/2014 : Julien HILAIRE et Nadège CHABANE



DECES

04/06/2014 : MEYZEL Denise veuve DUSSERRE
 12/06/2014 : SAUZET Bernadette épouse LE ROUZIC
 13/06/2014 : CASAGRANDE Yvette veuve RAYNAL
 18/06/2014 : GUDIN Fernand
 15/06/2014 : GAMEL Maryse épouse GERMAN
 24/06/2014 : FAYOLLE Paulin
 16/07/2014 : BEAL Marie Louise veuve ROUX
 28/08/2014 : CHABAL Roger
 12/09/2014 : COMTE Roger
 13/10/2014 : BERARD-LAYNAUD Georges
 03/10/2014 : PAGES Angèle épouse BARTHELEMY
 18/10/2014 : CHAMPEL Thérèse veuve LACOURT
 20/11/2014 : LEYRONAS Alain
 01/12/2014 : TEYSSIER Marie épouse PERRIER

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Une permanence de l'assistante sociale est assurée en mairie chaque 2^{ème} jeudi du mois de 9 h à midi sur rendez-vous ; l'accueil se fait dans la salle du conseil municipal avec un accès direct par le parking du bas (côté école) ; pour prendre rendez-vous appeler le centre médico social au 04 75 87 87 33.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VINOBRE

18 avenue du Vinobre - 07200 SAINT-SERNIN
 Tél : 04 75 35 46 11 - Fax : 04 75 89 36 87
 Lundi au Jeudi 8h00 à 12 h00 et de 13h30 à 16h00
 Vendredi de 8h00 à 12h00

Ramassage des ordures ménagères

Tous les Mardis
 (ramassage supplémentaire le vendredi en juillet et août)
NB : des conteneurs peuvent être commandés à tarifs avantageux auprès de la Communauté de Communes.

Poubelles jaunes

Le Jeudi , tous les 15 jours, semaine impaire
 - Prière de sortir les poubelles la veille au soir et les rentrer sans tarder après le ramassage.
 - Si jour férié , se renseigner auprès de la communauté de communes.

Objets encombrants

Veillez utiliser directement la déchetterie de Saint-Etienne-de-Fontbellon, en cas d'impossibilité, pour bénéficier du ramassage s'inscrire auprès de la Communauté de Communes du Vinobre : **04.75.35.46.11**

DÉCHETTERIE SIDOMSA SAINT-ETIENNE DE FONTBELLON

500 Chemin de la Ribeyrasse
 07200 SAINT-ETIENNE DE FONTBELLON
 Tél : 04.75.94.33.57

Particuliers ACCÈS GRATUIT :

Horaires d'ouvertures :

Du Lundi au Samedi de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h15

Professionnels :

Pour tous renseignements (horaires, ouverture de comptes, déchets acceptés ...)

Contactez le **09.70.65.01.85**

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU DE SAINT-ETIENNE DE FONTBELLON ET DE SAINT-SERNIN (SIAE)

**SIAE : 185 place du village
07200 SAINT-ETIENNE DE FONTBELLON
Tel : 0475891180**

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi
de 8 heures à 12 heures.

En dehors de ces heures en cas d'urgence vous pouvez
contacter la personne d'astreinte au 0627047725

Le personnel du syndicat

- 2 secrétaires
Madame EYRAUD Patricia
Madame TOURREL Catherine
- 1 employée pour le ménage : Madame JAUSSENT
Michèle jusqu'au 31 décembre 2014
- 2 techniciens
Monsieur SARTRE Bernard
Monsieur MAZET Bruno

Les travaux de réseaux d'eau et d'assainissement sur les communes de Saint-Etienne de Fontbellon et de Saint-Sernin réalisés par l'entreprise FAURIE de Saint-Agrève ont été réceptionnés le 18 novembre 2014. L'entreprise a donné entière satisfaction. Actuellement l'entreprise FAURIE de Saint-Sernin réalise la mise en séparatif du réseau unitaire d'assainissement collectif situé sous la route départementale n° 579 dans la traversée du village de Saint-Sernin. Ces travaux devraient être terminés vers le 20 janvier 2015 ;

Pour 2015 3 projets :

2 à court terme début des travaux fin du 1^{er} semestre.

-L'assainissement collectif du quartier des Mazes à SAINT-SERNIN (avant-projet validé le 29 juillet 2014).

1 pour fin 2015

- Quartier FERRIERES secteur de Saint Louis : un réseau d'eau potable et un réseau d'assainissement collectif pour desservir un immeuble qui va être réhabilité.

Du point de vue financier l'agence de l'eau a revalorisé ses redevances à compter du 1er janvier 2015.

LE PERSONNEL DU SIAE



*De Gauche à Droite : Assis P Eyraud, C Tourrel ; Debout :
B Mazet, B Sartre*

SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L'ARDÈCHE (SEBA)

La réception des travaux de construction du réservoir de LABEGUDE le 20 novembre 2014 met un terme au programme « Pont de Veyrières » qui a comporté 15 tranches de travaux (de 1992 à 2014).

Pour les 2 grands projets de l'actuelle mandature les entreprises ont été retenues.

Pour la future station de SAINT-PRIVAT l'entreprise OTV de CHAPONNAY (Rhône) aura la charge de la construction de la station et l'entreprise RAMPA du POUZIN celle de la réalisation des réseaux.

Pour la future station de RUOMS l'entreprise SAUR de MONTELMAR s'occupera de la station d'épuration ; le marché des réseaux sera attribué au cours du 1er trimestre 2015.

Le budget 2015 a été voté le 8 décembre 2014 : il s'équilibre à 37 000 000 d'euros dont 9 000 000 d'euros en exploitation et 28 000 000 d'euros en investissement. Les tarifs n'ont pas augmenté sauf pour l'assainissement non collectif.

SYNDICAT DU BOURDARY

STATION D'ÉPURATION

Avec le grand projet de modernisation qui a été engagé, ce sera dans les prochaines années, plus de capacité et moins de rejets, moins de transports, plus de recyclage, bref ce sera une station exemplaire encore plus respectueuse de notre environnement à la pointe de la technologie.

La mission de maîtrise d'ouvrage concernant ce projet a été confiée au cabinet MERLIN de VALENCE.

Cette station située sur la commune de Saint-Etienne de Fontbellon au lieu-dit « La Voute », en bordure du ruisseau du Bourdary, traite actuellement les effluents des communes d'Aubenas, Saint-Etienne de Fontbellon, Saint-Sernin et Saint-Didier sous Aubenas.



CARROSSERIE RAMIREZ
 Les Champes - Saint Etienne de Fontbellon
 Tél. 04 75 35 30 88



Yves BOIRON
BAR - JOURNAUX - LOTO
 Saint-Etienne-de-Fontbellon • Tél : 04 75 35 16 63

Impressions FOMBON
 07200 Pont d'Aubenas • Tél. 04 75 33 28 84 - contact@imprimerie-fombon.com





tam
 architecture
 environnement
 tam

Jean Charles Bruno
 Marianne Domergue
 architectes dplg

Bâtiment d'Accueil au Pont de Diable



14 rue de l'Homme 07200 St Privat 0475376203
 tamtamarchitecture@free.fr www.tamtam-architecture.fr

AXIMA Refrigeration
 GDF SUEZ

FROID COMMERCIAL & INDUSTRIEL - CUISINES PROFESSIONNELLES
 CLIMATISATION - POMPE A CHALEUR

expert confort HABITAT
 VALKEN

Route de Lachapelle sous Aubenas
 (ancienne cave viticole) 07200 SAINT-SERNIN
 Tél. 04 75 35 27 34 • Fax 04 75 93 54 78
 agence.aubenas@cofelyaxima-gdfsuez.com

BANQUE, ASSURANCE, EPARGNE

Groupama
 Toujours là pour moi.

67, boulevard Maréchal Leclerc
 Rond Point de la Gare
 07200 AUBENAS
 Tél : 04 75 89 20 20 - Fax : 04 75 89 20 29

www.groupama.fr



vin en vrac - vente au détail - bouteilles

les Caves Vivaraises

- Appellation d'Origine Contrôlée Cotes du Vivarais
- Vins de Pays des Coteaux de l'Ardèche
- Vins de Cépages

COVINU
 BP 11 - La Prade - 07200 Saint Etienne de Fontbellon
 Tél. 0475 93 7573 Fax 04 75 95 54 98 E-mail : cav.vivarais@free.fr

PINTO Carlos
 06 11 14 07 75

Maçonnerie générale
 Gros œuvre
 Travaux de mini pelle

300 route de Montfagnac
 07200 Saint Etienne de Fontbellon



GHIOTTO DECORATION

Des Professionnels à votre service pour les choix couleurs et matières...

VENTE CONSEILS FORMATION
 SAINT-ETIENNE DE FONTBELLON
 04 75 39 49 13
 JOYEUSE
 04 75 35 07 73

Peintures
 Enduits
 Bétons
 Cir
 Bétons
 Empreinte

Machine à teinter, pigments, etc... pour réaliser toutes les teintes qu'il est en et plus encore...



